

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Parking souterrain de l'école à journée continue : toutes les places en location au mois sont louées

Le 27 juin 2012, le Conseil municipal informait de la décision prise d'offrir en location mensuelle 13 places du nouveau parking souterrain de l'Ecole à journée continue, pour le prix de CHF 120.- par mois. Les 13 places offertes à la location mensuelle ont été louées. Celles-ci sont disposées sur le pourtour du parc souterrain, et sont bien entendu réservées à leur locataire. 14 places situées au centre du parc souterrain continuent à être proposées au stationnement de courte durée (horodateur). Le prix est de CHF 1.- pour une heure. Le stationnement pour la nuit coûte CHF 2.-, ce qui offre un abri à des conditions intéressantes pendant les mesures hivernales. Entre 12 heures et 14 heures, le stationnement est gratuit, afin de favoriser les personnes se rendant dans un restaurant imérien pour le repas de midi. Les mêmes conditions s'appliquent aux places découvertes à proximité du parc souterrain. Partiellement occupées par les exigences du chantier de la traversée de Saint-Imier, ces places seront totalement libérées dès la mi-novembre.

Efficacité énergétique : fort engagement imérien

A fin septembre 2012, la Municipalité de Saint-Imier informait de la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique financées grâce au Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité. Le Conseil municipal a fait le point de la situation, et il a pu constater l'intérêt suscité par ces mesures.

L'achat d'un nouveau **lave-linge, frigo, congélateur** ou **lave-vaisselle** de classe A+++ donne droit à 250.-. A ce jour, l'achat de plus de 20 appareils a déjà fait l'objet d'un soutien. Le Conseil municipal a décidé de verser la subvention en bons Cide, (Commerces indépendants d'Erguël ; <http://www.le-cide.ch>), afin de favoriser l'achat dans les commerces locaux, démarche qui a également un sens en matière d'économie d'énergies.

S'agissant des autres mesures d'encouragement, le soutien de la réalisation de 2 certificats CECB (certificat énergétique cantonal des bâtiments) et l'aide à la réalisation d'une installation solaire thermique sont en cours d'évaluation.

Ces mesures sont offertes à tous les habitants de Saint-Imier. Les personnes désirant déposer une demande de subvention peuvent s'adresser aux Services techniques (tél. 032 942 44 00) pour obtenir le formulaire à compléter et tout renseignement sur la démarche.

Nouveau visage de la traversée de Saint-Imier : fin de l'étape 2012

Les travaux de ConviviaCité, destinés à donner un nouveau visage à la grand-rue imérienne arrivent à leur terme pour 2012. La traversée de la Place du Marché, ainsi qu'une partie importante de la rue Francillon ont été refaites, de même que plusieurs carrefours importants (rues du Pont, du Marché, de Châtillon et du Collège). Toutes les infrastructures souterraines ont été refaites, et un nouveau réseau de collecte des eaux claires parasites (eaux des toits, des rues et des fontaines, qui doivent être amenés dans la Suze et non plus dans la station d'épuration) a été installé. Les branchements des immeubles ont été rénovés dans la zone du chantier. Tous les trottoirs ont été refaits; ils offrent désormais un accès libre et sans obstacles dans tout le secteur renouvelé.

Un élément important a entraîné des travaux plus conséquents que prévus. La conduite de gaz, datant d'il y a 31 ans n'aurait pas dû être changée, car étant à la moitié de sa durée de vie ordinaire. Lors de l'ouverture de la fouille, il a été constaté que la technique de pose choisie (pose de la conduite sur des carrelots) qui était conforme aux normes de l'époque, a eu comme conséquence l'existence de points de corrosion accélérée. Cette importante

conduite de gaz a en conséquence dû être refaite, ainsi que les branchements d'immeubles le long de la route cantonale. Cette opération supplémentaire est une des raisons pour lesquelles l'étape 2012 s'est achevée à hauteur de l'immeuble Francillon 28, alors qu'il était prévu d'aller jusqu'à l'orée de la place du 16 Mars..

La planification de l'étape 2013, qui poursuivra les travaux de réfection jusqu'au carrefour de l'Erguël, est en cours. Il a évidemment déjà été tenu compte de la conduite de gaz qui sera renouvelée; des sondages ont été effectués ces jours, afin de planifier au mieux les prochains travaux.

... et manifestation de fin de travaux organisée par le Cide

Afin de marquer le terme de cette partie 2012 des travaux, le Cide organise un moment convivial, ce samedi 10 novembre Des cafés/croissants seront offerts à la population dès 10 h 00, avant que ne lui soit offert l'apéritif de 11 h 00 à 12 h 00. Une vente de grillades et de raclettes permettra à chacun de prolonger son plaisir en ayant la possibilité de se sustenter dans le centre renouvelé de Saint-Imier. Le Conseil municipal a apporté un soutien financier à cette initiative des commerces locaux. D'ores et déjà bienvenue à toutes et à tous pour ce moment convivial.

Déviaton levée d'ici au 15 novembre

Avec l'achèvement des travaux, la déviation du trafic sera levée. Selon la planification, le trafic retrouvera son itinéraire d'ici au 15 novembre, un certain nombre de travaux dépendant des conditions météorologiques devant encore être réalisés.

Le Conseil municipal remercie toutes les personnes concernées et touchées pour la compréhension manifestée pendant cette période de déviation du trafic.

Remise en état de la rue du Tilleul

Avant l'arrivée de l'hiver, les Services techniques vont entreprendre la rénovation des conduites souterraines à la rue du Tilleul. Cette opération permettra la remise à neuf du tapis routier qui a été fortement endommagé lors d'une fuite d'eau qui a eu lieu il y a plusieurs mois. Ce chantier qui devrait durer une vingtaine de jour débutera entre le 8 et le 12 novembre.

Nonagénaires

Le 1^{er} novembre 2012, M. Michel Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Lilia Amstutz, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Le 2 novembre 2012, M. Raymond Glück, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Place du 16 Mars 2, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Hélène Juillerat, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 7 novembre 2012
(cm)